

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

BCE présente ses résultats du T4 2022 et pour l'ensemble de l'exercice et annonce ses cibles financières pour 2023 Hausse de 5,2 % du dividende annuel à 3,87 \$ par action

- **Croissance robuste de la clientèle des services à large bande au T4, pour un total de 330 743 activations nettes, soit 122 621 abonnés des services postpayés et prépayés utilisant des téléphones mobiles, 104 447 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés; 63 466 abonnés des services Internet de détail et 40 209 abonnés des services de télé IP, en hausse de 46,6 %**
- **Croissance positive du BAIIA ajusté¹ au T4 grâce à la hausse de 3,7 % des produits des activités ordinaires de BCE, malgré des coûts liés aux tempêtes et des pressions inflationnistes sur les coûts² de 26 millions \$, l'intensité accrue des offres promotionnelles et la hausse des coûts liés à la programmation média**
- **Bénéfice net de 567 millions \$ au T4, en baisse de 13,8 %, et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 528 millions \$, ou 0,58 \$ par action ordinaire, en baisse de 15,9 %; bénéfice net ajusté¹ de 654 millions \$, générant un BPA ajusté¹ de 0,71 \$, en baisse de 6,6 %**
- **Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en hausse de 18,0 % au T4 qui se sont établis à 2 056 millions \$, entraînant une croissance de 64,2 % des flux de trésorerie disponibles¹, qui se sont chiffrés à 376 millions \$**
- **Résultats d'exploitation des services sans fil solides au T4 : hausse de 7,7 % des produits des activités ordinaires; croissance de 4,1 % du BAIIA ajusté; augmentation de 41,2 % des activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles qui se sont établies à 154 617, le réseau 5G étant maintenant offert à 82 % des Canadiens et des Canadiennes**
- **Nombre record de 854 000 nouvelles connexions directes par fibre optique en 2022 générant une hausse de 32,5 % des activations nettes d'abonnés des services Internet de détail, dont le nombre s'est établi à 201 762, le plus élevé en 16 ans, stimulant une hausse de 8 % des produits tirés des services Internet résidentiels; programme de construction des installations du service Internet à large bande prévu³ maintenant achevé à 80 %**
- **Hausse de 46 % des produits liés au contenu numérique de Bell Média⁴ au T4 contribuant à une augmentation de 4,7 % des produits tirés des médias, les produits tirés de la publicité ayant augmenté de 3,8 %**
- **Réalisation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2022**

¹ Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur ces mesures.

² Les pressions inflationnistes sur les coûts correspondent à l'augmentation d'un exercice à l'autre des coûts d'exploitation qui s'explique par les pressions inflationnistes relatives aux charges liées au carburant, aux services publics et aux salaires.

³ Référence du programme de construction des installations du service à large bande fondée sur la zone de couverture prévue couvrant environ 10 millions de foyers et d'entreprises.

⁴ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

MONTREAL, le 2 février 2023 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du quatrième trimestre (T4) et de l'ensemble de l'exercice 2022 ainsi que son orientation financière pour 2023, et a annoncé une hausse de 5,2 %, ou 0,19 \$ par action, du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE, qui passe à 3,87 \$.

« Les réalisations de Bell au T4 et au cours de 2022 reflètent la constance et l'excellence de l'équipe Bell dans la mise en œuvre de nos initiatives stratégiques et notre approche centrée sur le client », a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE Inc. et de Bell Canada.

« En 2020, nous avons dévoilé notre nouvelle raison d'être comme entreprise, soit transformer la façon dont les Canadiens et les Canadiennes communiquent entre eux et avec le reste du monde. Depuis, nous avons travaillé de façon continue à réaliser nos initiatives stratégiques afin de concrétiser notre raison d'être, et le dévouement de l'équipe Bell au service nos clients, nos collectivités et nos actionnaires me rendent très fier. Les résultats sont éloquentes : tous nos secteurs d'activité ont connu une progression au cours de l'exercice, ce qui a permis de générer une saine croissance de 3,1 % des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté consolidés.

« Dans le cadre de notre programme de dépenses d'investissement accélérées, le plus important programme jamais entrepris par une entreprise de communications canadienne, nous avons étendu la couverture de notre réseau de fibre optique pour rejoindre 854 000 emplacements supplémentaires au cours du dernier exercice, ce qui a généré le nombre d'activations nettes d'abonnés des services Internet de détail annuel le plus élevé en 16 ans et une solide croissance de 9 % des produits tirés des services Internet résidentiels au T4. Notre réseau 5G primé est maintenant offert à 82 % des Canadiens et des Canadiennes et, au cours du trimestre, les activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles ont augmenté de 41,2 % et les produits tirés des services sans fil ont progressé de 7,7 %. De plus, nous poursuivons la réalisation de notre impératif stratégique visant à promouvoir l'expérience client : Bell est demeurée le chef de file du secteur pour ce qui est de la diminution des plaintes des clients⁵ et nous avons gagné la reconnaissance du secteur pour nos outils numériques et nos applications comme l'application MonBell⁶.

« En 2023, nous poursuivons la réalisation des initiatives stratégiques que nous avons prévues il y a trois ans. Nous élargirons la zone de couverture de notre réseau de fibre optique pour couvrir 650 000 emplacements supplémentaires et nous poursuivons l'investissement dans nos réseaux 5G et 5G+ ainsi que leur expansion. Je suis fier de tout ce que nous avons accompli dans une courte période en vue d'adopter une position concurrentielle permettant d'assurer notre réussite future. Grâce à nos réseaux de pointe, à nos produits innovateurs et à notre approche centrée sur le client, nous serons en mesure d'offrir une expérience exceptionnelle à nos clients et d'enregistrer des données opérationnelles et des résultats financiers conformes à ce que les investisseurs attendent de nous. »

⁵ Rapport annuel de 2021-2022 de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision.

⁶ À l'occasion des prix Mobile Web Awards de 2022, l'application MonBell de Bell a été nommée meilleure application mobile de l'événement dans l'ensemble et meilleure application mobile de télécommunications par la Web Marketing Association.

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Promouvoir l'expérience client

Bell a conclu une entente pluriannuelle exclusive en vue de vendre ses services sans fil et sur fil Bell, Virgin Plus et Lucky Mobile par l'intermédiaire [des magasins Staples/Bureau en Gros dans l'ensemble du Canada](#) à compter du premier semestre de 2023. En outre, Bell et Staples/Bureau en Gros établiront un partenariat en vue de vendre les services sans fil et sur fil de Bell directement aux entreprises de taille moyenne par l'intermédiaire de l'équipe de vente Staples Professionnel.

Selon le rapport annuel 2021-2022 de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST), [Bell est demeurée le chef de file des fournisseurs nationaux de services de communications pour la réduction de la part du nombre de plaintes de consommateurs](#). Alors que le nombre de plaintes déposées auprès de la CPRST a connu une baisse de 25 % dans l'ensemble, Bell a une fois de plus devancé la concurrence nationale avec une diminution de 38 %. La part globale des plaintes contre Bell a chuté à 17,2 %. Il s'agit d'une baisse de 3,5 points de pourcentage, ce qui représente la plus forte réduction parmi les fournisseurs nationaux⁵.

Bell a été nommée meilleur fournisseur de services Internet pour les jeux parmi les principaux FSI pour une deuxième année consécutive par PCMag dans son [rapport sur les meilleurs FSI du Canada pour le jeu de 2023](#) (en anglais seulement). À l'occasion des [prix Mobile Web Awards de 2022](#) (en anglais seulement), l'application MonBell a été nommée par la Web Marketing Association meilleure application mobile de l'événement dans l'ensemble et également été nommée meilleure application mobile de télécommunications, un prix que Bell a remporté pendant cinq années consécutives. De plus, Bell a été désignée comme la marque de services de communications la plus réputée au Canada et la [troisième marque la plus réputée dans l'ensemble dans le rapport annuel BrandZ de Kantar](#) sur les marques canadiennes les plus réputées de 2022 (en anglais seulement). Enfin, Bell a été choisie comme fournisseur de services de communications le plus fiable pour une deuxième année consécutive à l'occasion des [BrandSpark Most Trusted Awards](#) (en anglais seulement) 2023.

Leadership et innovation en matière de technologie 5G

Bell Capital de risque a investi dans [Cohere Technologies](#) (en anglais seulement), le créateur d'un logiciel multiplicateur de spectre pour les réseaux 4G et 5G, dans le cadre de son objectif visant à investir dans les entreprises en démarrage qui conçoivent des solutions permettant aux réseaux de Bell de se distinguer. En outre, Bell a annoncé l'établissement d'une relation stratégique de trois ans avec le centre d'innovation montréalais [Centech](#), afin d'aider les entreprises canadiennes émergentes à stimuler l'innovation et la croissance. [Bell et Snap Inc.](#) ont créé une expérience immersive unique pour les partisans des Raptors de Toronto offrant la toute première expérience de basketball en réalité augmentée multiutilisateur utilisant la technologie 5G sur Snapchat.

Connecter les Canadiens et les Canadiennes

Cette année, Bell a étendu la zone de couverture de son réseau de fibre optique pour rejoindre 854 000 nouveaux emplacements, un nombre record, ce qui a permis de connecter les collectivités du [Manitoba](#), de l'[Ontario](#), du Québec et des [provinces de l'Atlantique](#). Northwestel a achevé son programme d'expansion du réseau de fibre optique de 2022 et, aujourd'hui, plus de 80 % des ménages et des collectivités raccordées par voie terrestre du [Yukon et des Territoires du Nord-Ouest](#) (en anglais seulement) ont accès au service Internet haute vitesse illimité. Bell a offert son [service Internet proposant des vitesses symétriques de 3 gigabits par seconde](#) aux clients de Fredericton et de Moncton au Nouveau-Brunswick.

Offrir le contenu le plus captivant

Plus de 10 millions de personnes au Canada ont regardé le match final de la [Coupe du monde de la FIFA Qatar 2022](#) sur RDS, TSN, Noovo et CTV. TSN a acquis les droits médiatiques exclusifs visant [PGA Tour Live](#) (en anglais seulement), présentant plus de 4 300 heures de couverture en direct des tournois de la PGA tout au long de la saison. De plus, TSN a lancé [TSN+, un nouveau service de diffusion en continu directement aux consommateurs](#) (en anglais seulement), offert sur TSN.ca et l'application TSN, qui permet aux amateurs de profiter davantage de l'éventail de contenu de sport en direct de classe mondiale de TSN. Selon Numéris, [avec 76 % des parts de l'écoute sportive](#), RDS demeure la référence en matière de sport télévisé au Québec pour les adultes âgés de 25 à 54 ans. Les passagers à bord de certains vols intérieurs d'[Air Canada](#) peuvent dorénavant regarder du contenu sportif en direct sur RDS et TSN, entre autres sur le soccer, le hockey, le football, le golf et le basketball, ainsi que des nouvelles à l'échelle nationale et mondiale et des nouvelles économiques sur CTV News Channel et BNN Bloomberg. Crave a conclu une [entente de premier plan pour la diffusion de nouveaux longs métrages](#) de cinéma de Sony Pictures Entertainment et Énergie 94,3 est demeurée la [station de radio de musique numéro un](#) à Montréal pour un 10^e sondage consécutif selon Numeris⁷.

Journée Bell Cause pour la cause

Dans le cadre du lancement de la campagne de la Journée Bell Cause pour la cause, Bell a annoncé un [engagement additionnel de 10 millions \\$ au profit des programmes de santé mentale](#), soit le montant le plus important jamais versé par Bell à l'occasion de la Journée Bell Cause pour la cause. La campagne de cette année, appelée *On doit changer ça*, met clairement l'accent sur les principaux défis auxquels sont confrontés les Canadiens et les Canadiennes et leur demande de poser des gestes concrets et de soutenir les initiatives en santé mentale dans leur collectivité tout au long de l'année.

Dans le cadre de son engagement continu à contribuer à l'amélioration de l'accès au soutien et aux services en matière de santé mentale dans les collectivités de tout le Canada, Bell Cause pour la cause a annoncé 11 bénéficiaires du [Fonds diversité Bell Cause pour la cause](#). Le [Fonds postsecondaire Bell Cause pour la cause](#) a versé 1 million \$ sous forme de dons à 10 collèges, universités et cégeps canadiens dans le but d'appuyer les initiatives en santé mentale, et le Fonds communautaire Bell Cause pour la cause 2023 accepte maintenant les demandes.

L'initiative Mieux pour tous : bâtir un monde meilleur, de meilleures collectivités et un meilleur milieu de travail

La campagne [Donner en équipe 2022 de Mieux pour tous](#) a permis d'amasser un montant de 4,4 millions \$ au profit d'organismes de bienfaisance dans l'ensemble du Canada et les membres du personnel ont fait du bénévolat pendant plus de 97 000 heures dans des organismes de leur collectivité. Bell figure parmi les 50 meilleures entreprises du palmarès 2023 des [100 entreprises les plus durables au monde de Corporate Knights](#)⁸ (en anglais seulement). Bell a été nommée l'un des [100 meilleurs employeurs au Canada](#) pour une 8^e année consécutive par Mediacorp⁹, et a également reçu [l'Ordre de l'excellence](#) pour la santé mentale au travail d'Excellence Canada. Bell a continué de souligner son engagement à maintenir sa position de chef de file en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en convertissant ses facilités de crédit engagées existantes de

⁷ Selon Numeris, de l'été 2020 à l'automne 2022, Montréal CTRL, Lu-Di, 2 h-2 h, adultes âgés de 25 à 54 ans, AMM(000).

⁸ Selon le classement mondial de Corporate Knights Inc. publié le 18 janvier 2023. Pour plus d'information, consulter le lien suivant : <https://www.corporateknights.com/rankings/global-100-rankings/2023-global-100-rankings/2023-global-100-most-sustainable-companies/>.

⁹ Le rapport des 100 meilleurs employeurs au Canada est publié annuellement par Mediacorp. Résultats publiés le 18 novembre 2022. Pour plus d'information, consulter le lien suivant : <https://www.canadastop100.com/national/>.

3,5 milliards \$ en un [prêt lié au développement durable](#). Conformément à son engagement à respecter les normes liées aux facteurs ESG les plus élevées, Bell publiera un rapport annuel intégré numérique au moment de la publication de ses états financiers annuels de 2022 au début de mars 2023.

RÉSULTATS DE BCE

Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)						
	T4 2022	T4 2021	% de variation	2022	2021	% de variation
BCE						
Produits d'exploitation	6 439	6 209	3,7 %	24 174	23 449	3,1 %
Bénéfice net	567	658	(13,8) %	2 926	2 892	1,2 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	528	625	(15,5) %	2 716	2 709	0,3 %
Bénéfice net ajusté	654	692	(5,5) %	3 057	2 895	5,6 %
BAlIA ajusté	2 437	2 430	0,3 %	10 199	9 893	3,1 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,58	0,69	(15,9) %	2,98	2,99	(0,3) %
BPA ajusté	0,71	0,76	(6,6) %	3,35	3,19	5,0 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 056	1 743	18,0 %	8 365	8 008	4,5 %
Dépenses d'investissement ¹⁰	(1 638)	(1 466)	(11,7) %	(5 133)	(4 852)	(5,8) %
Flux de trésorerie disponibles ¹⁰	376	229	64,2 %	3 067	2 980	2,9 %

¹⁰ Au T2 2022, nous avons appliqué la décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) de façon rétrospective pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour obtenir plus d'information, se reporter à la note 2, *Mode de présentation et principales méthodes comptables* de nos états financiers consolidés intermédiaires du T3 2022.

« L'exercice 2022 a été couronné par un trimestre pendant lequel l'exécution constante et rigoureuse a généré une forte hausse de 3,7 % du total des produits des activités ordinaires au T4. En outre, nous avons enregistré une croissance positive du BAlIA ajusté, malgré des pressions inflationnistes sur les coûts sans précédent et des coûts liés aux tempêtes records, un Vendredi fou coûteux et très concurrentiel et la faiblesse du marché des services de publicité dans les médias, ce qui démontre notre capacité à exécuter notre stratégie peu importe les circonstances », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada.

« Les facteurs fondamentaux et le positionnement concurrentiel de BCE sont toujours aussi solides, comme en témoignent nos résultats d'exploitation de 2022 et la stabilité des objectifs de notre orientation financière pour 2023. Grâce à la croissance saine des flux de trésorerie disponibles projetés, favorisée par la baisse des dépenses d'investissement, à une solide position de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies et à un accent continu sur la croissance du nombre d'abonnés rentables et le contrôle rigoureux des coûts, nous augmentons le dividende par action ordinaire de BCE de 5,2 % pour 2023. »

- Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 3,7 % au T4 par rapport au T4 2021 pour s'établir à 6 439 millions \$, stimulés par l'augmentation de 2,1 % des produits tirés des services, qui ont atteint 5 353 millions \$, et par celle de 12,4 % des produits d'exploitation

tirés des produits, qui ont totalisé 1 086 millions \$. Ces hausses s'expliquent par la croissance des services sans fil, Internet résidentiel et liés aux médias et par l'augmentation d'un exercice à l'autre des ventes d'équipements de transmission de données dans les services sur fil d'affaires. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 3,1 % pour s'établir à 24 174 millions \$, les produits tirés des services et ceux tirés des produits ayant enregistré des hausses respectives de 3,0 % et de 3,8 % d'un exercice à l'autre.

- Pour le T4, le bénéfice net a diminué de 13,8 % pour s'établir à 567 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 528 millions \$, soit 0,58 \$ par action, en baisse de 15,5 % et de 15,9 %, respectivement. Les baisses d'un exercice à l'autre découlent de l'augmentation des charges pour pertes de valeur, principalement en raison de l'incidence sur les propriétés de télé de langue française de Bell Média provenant des pressions liées au marché et à l'économie exercées sur la demande de publicité, et de l'augmentation de la charge d'intérêts, facteurs partiellement compensés par la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, une hausse des rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, une baisse d'impôt sur le résultat et l'augmentation du BAIIA ajusté. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, le bénéfice net a augmenté de 1,2 % pour s'établir à 2 926 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 2 716 millions \$, soit 2,98 \$ par action, en hausse de 0,3 % et en baisse de 0,3 %, respectivement. Le bénéfice net ajusté a diminué de 5,5 % au T4, pour se chiffrer à 654 millions \$, ce qui a entraîné une diminution de 6,6 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 0,71 \$. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, le bénéfice net ajusté s'est accru de 5,6 % pour atteindre 3 057 millions \$ et le BPA ajusté a augmenté de 5,0 % pour s'établir à 3,35 \$.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 0,3 % au T4 pour s'établir à 2 437 millions \$, reflétant l'augmentation de 4,1 % des Services sans fil de Bell, contrebalancée en partie par le recul de 0,6 % et de 15,7 % des Services sur fil de Bell et de Bell Média, respectivement. Ces résultats tiennent compte d'une hausse des coûts d'exploitation découlant des pressions inflationnistes continues relatives aux charges liées au carburant et aux salaires et les coûts liés aux tempêtes, qui, au total, se sont élevés à 26 millions \$ pour le trimestre considéré, de la hausse des coûts liés à l'acquisition d'abonnés utilisant des téléphones mobiles, qui reflète l'intensification des offres promotionnelles, et de l'augmentation des coûts liés à la programmation média. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, le BAIIA ajusté a augmenté de 3,1 % pour s'établir à 10 199 millions \$, tandis que la marge du BAIIA ajusté¹¹ de BCE est demeurée stable à 42,2 %.
- Les dépenses d'investissement de BCE ont augmenté de 11,7 %, pour se chiffrer à 1 638 millions \$, au T4, par rapport à 1 466 millions \$ à l'exercice précédent, ce qui correspond à une intensité du capital¹² de 25,4 %, par rapport à 23,6 % au T4 2021. Cette augmentation a porté les dépenses d'investissement totales à 5 133 millions \$ pour 2022, en hausse par rapport à 4 852 millions \$ un an plus tôt, ce qui correspond à un ratio d'intensité du capital de 21,2 %, par rapport à 20,7 % en 2021. L'augmentation d'un exercice à l'autre des dépenses d'investissement s'explique par la construction accélérée du réseau de fibre optique et du réseau sans fil 5G de Bell, ce qui inclut des montants reçus du gouvernement provincial du Québec en tant que subvention immédiate pour la construction de connexions entièrement optiques dans les collectivités rurales.

¹¹ La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur la marge du BAIIA ajusté.

¹² L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE du T4 ont augmenté de 18,0 %, par rapport au T4 2021, pour se chiffrer à 2 056 millions \$, ce qui reflète la hausse des fonds provenant du fonds de roulement, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi attribuable à une suspension des cotisations qui a débuté en 2022, la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres payés et la hausse du BAIIA ajusté, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation de l'impôt payé en trésorerie et la hausse des intérêts payés. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont totalisé 8 365 millions \$, en hausse de 4,5 % par rapport à 2021.
- Les flux de trésorerie disponibles au T4 ont augmenté de 64,2 %, pour s'établir à 376 millions \$, par rapport à 229 millions \$ à l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés aux acquisitions et autres payés, facteur en partie contrebalancé par la hausse des dépenses d'investissement. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les flux de trésorerie disponibles de BCE ont augmenté de 2,9 % pour se chiffrer à 3 067 millions \$, en hausse par rapport à 2 980 millions \$ en 2021.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation des services sans fil a augmenté de 7,7 % au T4 pour s'établir à 2 666 millions \$ et de 6,5 % pour se chiffrer à 9 588 millions \$ pour 2022, stimulé par l'augmentation des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits.
- Les produits tirés des services ont augmenté de 5,8 % au T4 pour s'établir à 1 747 millions \$, en raison de l'accroissement solide et continu de la clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés et de la hausse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles¹³. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les produits tirés des services ont augmenté de 7,3 % pour s'établir à 6 865 millions \$.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 11,7 % au T4 pour se chiffrer à 919 millions \$, en raison de la hausse d'un exercice à l'autre des volumes de transactions, notamment l'augmentation du nombre de mises à niveau d'appareils des clients actuels. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 4,8 % pour s'établir à 2 723 millions \$.

¹³ Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux produits d'exploitation tirés des services sans fil divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles.

- Le BAIIA ajusté des services sans fil a augmenté de 4,1 % au T4 pour s'établir à 990 millions \$, alimenté par l'effet de la croissance marquée des produits tirés des services, car les coûts d'exploitation ont augmenté de 10,0 % en raison de la hausse des coûts des produits vendus découlant de l'augmentation des ventes de produits au cours du trimestre, de l'augmentation d'un exercice à l'autre des coûts liés à l'acquisition d'abonnés utilisant des téléphones mobiles due à l'intensification des offres promotionnelles par rapport à l'exercice précédent, de la hausse des coûts d'exploitation des réseaux découlant de la poursuite du déploiement de notre réseau mobile 5G et de la hausse des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications liée à l'augmentation des services d'itinérance, ce qui a entraîné une diminution de la marge qui s'est établie à 37,1 %, par rapport à 38,4 % au T4 2021. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, le BAIIA ajusté des services sans fil a augmenté de 7,4 % pour s'établir à 4 137 millions \$, la marge ayant augmenté pour se chiffrer à 43,1 %, par rapport à 42,8 % en 2021.
- Le nombre total des nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés utilisant des téléphones mobiles¹⁴ a augmenté de 11,8 % au T4 pour s'établir à 122 621, par rapport à 109 726 au T4 2021. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les activations nettes d'abonnés des services postpayés et prépayés utilisant des téléphones mobiles ont augmenté de 66,2 % pour atteindre 489 901, par rapport à 294 842 à l'exercice précédent.
- Les activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles ont augmenté de 41,2 % au T4 pour atteindre 154 617, par rapport à 109 527 au T4 2021. La hausse d'un exercice à l'autre découle de l'augmentation de 25,1 % des activations brutes d'abonnés, ce qui reflète l'achalandage accru dans les commerces de détail et la hausse des activités d'achat par rapport à l'exercice précédent, l'essor continu de la 5G, l'augmentation de l'immigration, l'accroissement de la demande des petites et moyennes entreprises et les promotions à succès, y compris les forfaits regroupant des services sans fil et des services Internet. Ces facteurs ont été atténués par une hausse de 14 points de base du taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles¹⁵ qui s'est établi à 1,22 %, ce qui reflète l'intensification saisonnière des offres promotionnelles et l'accroissement de l'activité globale du marché par rapport au T4 2021. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, le nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles s'est établi à 439 842, en hausse de 45,8 %, tandis que le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'est amélioré, passant de 0,93 % en 2021 à 0,92 %.
- La clientèle des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell a diminué d'un nombre net de 31 996 abonnés au T4, alors qu'il y avait eu un gain net de 199 abonnés au T4 2021. La diminution d'un exercice à l'autre découle de la hausse du taux de désabonnement, qui a augmenté pour se chiffrer à 5,74 %, par rapport à 4,42 % au T4 2021, ce qui reflète le nombre accru de désactivations d'abonnés en raison des offres promotionnelles accrocheuses visant des marques économiques de services postpayés. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, nous avons enregistré un gain net de 50 059 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles, alors que nous avons enregistré une perte nette de 6 864 abonnés en 2021, ce qui reflète la hausse de 32,3 % du nombre d'activations brutes, atténuée en partie par l'augmentation de 4,85 % du taux de désabonnement.
- La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles de Bell totalisait 9 949 086 abonnés à la fin de 2022, en hausse de 5,2 % par rapport à 2021, ce qui comprend 9 069 887 abonnés des services postpayés, en hausse de 5,1 %, et 879 199 abonnés des services prépayés, en hausse de 6,0 %.

¹⁴ Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur les unités d'abonnement (ou clients).

¹⁵ Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement.

- Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 0,5 % pour se chiffrer à 58,88 \$ au T4, en raison de la hausse des produits tirés des services d'itinérance et de l'augmentation du nombre de clients qui optent pour des forfaits de données illimitées mensuels haut de gamme utilisant le réseau 5G. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 2,8 % pour s'établir à 59,30 \$.
- Les activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés ont augmenté de 168 % au T4 pour s'établir à 104 447 et de 4,3 % en 2022 pour se chiffrer à 202 024, en raison de la forte demande des solutions d'IdO de Bell, y compris les solutions d'affaires et les abonnements pour voiture connectée, et de la baisse des désactivations d'appareils de données. La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés¹⁶ totalisait 2 451 818 abonnés à la fin de 2022, en hausse de 9,0 % par rapport à 2021.

Services sur fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a augmenté de 0,5 % pour s'établir à 3 094 millions \$, par rapport au T4 2021, et a diminué de 0,2 % pour l'ensemble de l'exercice 2022 pour s'établir à 12 148 millions \$.
- Les produits tirés des services sur fil ont diminué de 0,3 % au T4 pour s'établir à 2 924 millions \$, en raison de la baisse continue au titre des services voix traditionnels, des services de données et du service de télé par satellite, des rabais plus généreux sur les forfaits consentis pour l'acquisition d'abonnés et des crédits accordés pour la fidélisation des abonnés qui ont contribué à diminuer le taux de désabonnement et à augmenter la valeur que rapportent les abonnés dans l'ensemble de nos services sur fil et sans fil, de la diminution du nombre de ventes de solutions de services d'affaires¹⁷ découlant du report des dépenses des grandes entreprises clientes et de la vente de Createch le 1^{er} mars 2022. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la forte croissance des produits tirés des services Internet résidentiels d'environ 9 %. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les produits tirés des services sur fil ont diminué de 0,2 % pour s'établir à 11 643 millions \$.
- Bien que les ventes d'équipements de transmission de données de Bell Marchés Affaires aient continué de subir l'incidence des perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale, le total des produits d'exploitation tirés des produits a augmenté de 17,2 % pour se chiffrer à 170 millions \$, principalement en raison du moment des ventes à un grand nombre de grandes entreprises clientes dans le secteur public et d'une situation favorable par rapport à l'exercice précédent, les pénuries ayant commencé à s'intensifier au cours du deuxième semestre de 2021. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les produits d'exploitation tirés des produits des services sur fil ont diminué de 0,2 % pour s'établir à 505 millions \$.

¹⁶ Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur les unités d'abonnement (ou clients).

¹⁷ Les produits tirés des solutions d'affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des services voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils, d'intégration et de gestion des ressources.

- Le BAIIA ajusté des services sur fil a diminué de 0,6 % au T4 pour se chiffrer à 1 318 millions \$, ce qui découle de l'augmentation de 1,3 % d'un exercice à l'autre des coûts d'exploitation, ayant entraîné une baisse de 0,5 point de pourcentage de la marge qui s'est établie à 42,6 %. La hausse des coûts d'exploitation s'explique par les coûts liés aux tempêtes et les pressions inflationnistes continues relatives aux charges liées au carburant et aux salaires et par l'augmentation du coût des produits vendus découlant de l'augmentation du nombre de produits vendus au cours du trimestre. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, le BAIIA ajusté des services sur fil s'est établi à 5 317 millions \$, par rapport à 5 315 millions \$ à l'exercice précédent. Malgré la baisse des produits des activités ordinaires, une diminution de 0,5 % des coûts d'exploitation a contribué à la hausse de 43,8 % de la marge des services sur fil pour l'ensemble de l'exercice 2022, par rapport à 43,6 % en 2021.
- Bell a ajouté 63 466 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail¹⁸ au T4, en hausse de 33,3 % par rapport à 47 618 au T4 2021, grâce à l'expansion accélérée de la zone de couverture du réseau de fibre optique de Bell et à la pénétration accrue des offres de forfaits de services. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, le total des activations nettes d'abonnés des services Internet de détail a augmenté de 32,5 % pour se chiffrer à 201 762, ce qui représente notre meilleure performance annuelle depuis 2006. Le nombre d'abonnés des services Internet de détail a totalisé 4 258 570 à la fin de 2022, en hausse de 10,3 % par rapport à 2021, ce qui comprend 128 065 abonnés acquis dans le cadre de l'acquisition de Distributel au T4.
- Bell Télé a ajouté 40 209 abonnés nets des services de télé IP de détail¹⁸ au T4, en hausse de 37,7 % par rapport à 29 191 au T4 2021. Ce nombre représente notre résultat trimestriel le plus élevé en près de 7 ans, ce qui reflète le succès de notre stratégie de segmentation de la clientèle multi-marques et la demande accrue de nos services de diffusion en continu sur les applications. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail ont totalisé 94 400, en hausse de 24,1 % par rapport à 76 068 en 2021. À la fin de 2022, Bell desservait 1 988 181 abonnés des services de télé IP de détail, ce qui représente une augmentation de 5,6 % en regard de 2021, ce qui comprend 2 315 abonnés ajoutés dans le cadre de l'acquisition de Distributel au T4.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail¹⁸ se sont établies à 26 026 au T4, en hausse par rapport à 23 142 au T4 2021. La hausse d'un exercice à l'autre s'explique par le nombre moindre d'activations brutes et la hausse du taux de désabonnement, ce qui reflète l'intensification des offres promotionnelles par rapport à l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont augmenté de 21,4 % pour atteindre 89 252. Les services de télé par satellite de détail de Bell totalisaient 763 317 abonnés à la fin de 2022, une baisse de 10,5 % par rapport à 2021.
- Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail¹⁸ ont diminué de 5,8 % pour s'établir à 37 878 au T4 et de 5,1 % pour s'établir à 175 788 pour l'ensemble de l'exercice 2022, en raison de la baisse des désactivations d'abonnés. Le nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail de Bell s'établissait à 2 190 771 à la fin de 2022, ce qui représente une baisse de 4,7 % d'un exercice à l'autre et comprend 64 498 abonnés ajoutés dans le cadre de l'acquisition de Distributel au T4.

¹⁸ Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur les unités d'abonnement (ou clients).

Bell Média

- Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 4,7 % au T4 pour s'établir à 889 millions \$ et de 7,2 % pour se chiffrer à 3 254 millions \$ pour 2022, stimulés par l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement.
- Les produits tirés de la publicité ont augmenté de 3,8 % au T4, en raison de la forte demande des annonceurs liée à la Coupe du monde de la FIFA Qatar 2022 et de la croissance solide continue des services d'affichage extérieur et des services numériques. Ces hausses ont eu lieu malgré la faible demande des annonceurs dans les secteurs de la télévision et de la radio en raison de la conjoncture économique défavorable. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les produits tirés de la publicité ont augmenté de 3,7 %.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 5,4 % au T4, essentiellement du fait de la croissance des services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de TSN. Le nombre total des abonnements à Crave a augmenté de 6 % en 2022 pour s'établir à plus de 3,1 millions d'abonnés. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 8,3 %, ce qui reflète un ajustement rétroactif non récurrent lié à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien.
- Les produits liés au contenu numérique ont augmenté de 46 % au T4 et de 54 % en 2022, en raison de la croissance du service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de la hausse des réservations provenant de l'outil de gestion stratégique des audiences (SAM) de Bell Média, un outil de vente dans les médias. Les produits liés au contenu numérique ont représenté 29 % du total des produits de Bell Média en 2022, en hausse par rapport à 20 % en 2021.
- RDS et TSN ont été les premières chaînes de sports de langue française et de langue anglaise au Canada au T4 2022¹⁹, grâce à la programmation en forte demande comme la Coupe du monde de la FIFA Qatar 2022, le Championnat mondial de hockey junior (IIHF) et le football de la LCF et de la NFL.
- Au T4 2022, les chaînes de télé spécialisée de langue française de Bell Média se sont classées au premier rang dans l'ensemble et aux heures de grande écoute auprès des adultes âgés de 25 à 54 ans²⁰.
- Le BAIIA ajusté a reculé de 15,7 % au T4 pour s'établir à 129 millions \$. Cette baisse a entraîné une diminution de 3,5 points de pourcentage de la marge qui s'est établie à 14,5 %, ce qui découle d'une hausse de 9,2 % d'un exercice à l'autre des coûts d'exploitation en raison de l'augmentation des coûts de la programmation sportive, ce qui comprend les droits de diffusion de la programmation sportive de la Coupe du monde de la FIFA Qatar 2022, et du retour au calendrier habituel de programmation de divertissement en 2022. Pour l'ensemble de l'exercice 2022, le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 2,8 %, ce qui a généré une marge de 22,9 % par rapport à 23,9 % en 2021, le total des coûts d'exploitation ayant augmenté de 8,6 %.

¹⁹ Numeris, personnes âgées de 2 ans et plus, total pour le Canada, T4 2022 (01-10-2022 au 31-12-2022) et Numeris, Québec francophone, T4 2022 (01-10-2022 au 31-12-2022), personnes âgées de 2 ans et plus et adultes âgés de 25 à 54 ans, chaînes de télé spécialisée dans les sports de langue française.

²⁰ Numeris, Québec francophone, T4 2022 (01-10-2022 au 18-12-2022), classement parmi les chaînes de télé spécialisée de langue française (y compris les chaînes de nouvelles, de sports et de télé payante), dans le marché du Québec francophone, Lu-Di, 2 h-2 h.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,9675 \$ par action ordinaire, payable le 17 avril 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2023.

PERSPECTIVES POUR 2023

Le tableau suivant présente les objectifs de notre orientation financière pour 2023. Ces fourchettes sont fondées sur nos perspectives actuelles pour 2023 et nos résultats financiers consolidés de 2022 qui tiennent compte de l'incidence sur le BAIIA ajusté des pressions inflationnistes relatives aux charges liées au carburant, aux services publics et aux salaires et des coûts liés aux tempêtes et de l'incidence sur les flux de trésorerie disponibles de nos dépenses d'investissement historiques en vue d'accélérer le déploiement du réseau de fibre optique et du réseau sans fil 5G de Bell. Pour 2023, nous prévoyons une baisse du BPA ajusté par rapport à 2022, en raison d'un ajustement de l'impôt moindre, d'une hausse de la dotation aux amortissements et d'une augmentation de la charge d'intérêts. Pour 2023, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des dépenses d'investissement donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

	Résultats de 2022	Orientation pour 2023
Croissance des produits des activités ordinaires	3,1 %	1 % – 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	3,1 %	2 % – 5 %
Intensité du capital ²¹	21,2 %	19 % – 20 %
Croissance du BPA ajusté	5,0 %	(3) % – (7) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles ²¹	2,9 %	2 % – 10 %
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,68 \$	3,87 \$

²¹ Au T2 2022, nous avons appliqué la décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) de façon rétrospective pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour obtenir plus d'information, se reporter à la note 2, *Mode de présentation et principales méthodes comptables* de nos états financiers consolidés intermédiaires du T3 2022.

Veillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2023 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T4 2022 et de l'orientation financière de 2023, le jeudi 2 février, à 7 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806-5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 1475438#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 2 mars 2023 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 9881822#). La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T4 2022](#).

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats sont décrites ci-après, et nous présentons des rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables.

Bénéfice net ajusté – Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en

instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	528	625	2 716	2 709
Éléments de rapprochement :				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	19	63	94	209
(Profits nets) pertes nettes lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(27)	(57)	53	(278)
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	- 29	35 6	42 (24)	49 6
Pertes nettes (profits nets) sur placements	-	-	18	53
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	150	30	279	197
Perte de valeur d'actifs	-	-	-	-
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(37)	(9)	(117)	(48)
PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés	(8)	(1)	(4)	(2)
Bénéfice net ajusté	654	692	3 057	2 895

Flux de trésorerie disponibles – Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n’a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu’elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d’autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d’investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu’ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l’analyse des tendances en matière de performance de l’entreprise. Le fait d’exclure ces éléments ne veut pas dire qu’ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation et des flux de trésorerie disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d’exploitation	2 056	1 743	8 365	8 008
Dépenses d’investissement	(1 638)	(1 466)	(5 133)	(4 852)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(42)	(32)	(136)	(125)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(3)	(45)	(39)	(86)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	3	29	10	35
Flux de trésorerie disponibles	376	229	3 067	2 980

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d’un ratio, d’une fraction, d’un pourcentage ou d’une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

BPA ajusté – Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après, et nous présentons un rapprochement avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable.

BAIIA ajusté – Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Bénéfice net	567	658	2 926	2 892
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	19	63	94	209
Amortissement des immobilisations corporelles	922	925	3 660	3 627
Amortissement des immobilisations incorporelles	270	251	1 063	982
Charges financières				
Charges d'intérêts	319	275	1 146	1 082
(Rendements) intérêts nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(13)	5	(51)	20
Perte de valeur d'actifs	150	30	279	197
Autres (produits) charges	(19)	(26)	115	(160)
Impôt sur le résultat	222	249	967	1 044
BAIIA ajusté	2 437	2 430	10 199	9 893

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (IPC)

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2023, nos plans en matière de déploiement du réseau et nos dépenses d'investissement prévues et les avantages qui devraient en découler, nos objectifs d'investissement dans des programmes en santé mentale, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*,

permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 2 février 2023 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons à l'occasion des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 2 février 2023. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

À compter du T1 2023, les résultats de nos secteurs opérationnels Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell seront combinés, et un seul secteur à présenter, appelé « Bell Services de communications et de technologies » (Bell SCT), sera formé. Bell Média demeure un secteur opérationnel distinct et n'est pas touché par le changement. Par suite de ces modifications de la présentation de l'information, les hypothèses relatives aux activités d'exploitation décrites dans la section qui suit prennent en compte nos nouveaux secteurs à présenter.

Hypothèses importantes

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- un ralentissement de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance, qui est de 1,0 % du produit intérieur brut canadien pour 2023, soit une baisse par rapport à 3,6 % en 2022;
- une inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) qui ralentit, mais qui demeure élevée, en raison de la baisse des prix de l'énergie, des améliorations au chapitre

des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale et de l'effet des hausses des taux d'intérêt sur l'ensemble de l'économie;

- un resserrement du marché de l'emploi;
- une faible croissance des dépenses des ménages, la hausse des taux d'intérêt pesant sur le revenu disponible;
- une faible croissance des investissements des entreprises en raison de l'affaiblissement de la demande, des coûts d'emprunt élevés et de l'augmentation des incertitudes concernant la conjoncture économique future;
- des taux d'intérêt qui demeurent aux niveaux élevés observés actuellement ou près de ces niveaux;
- une hausse des taux d'immigration;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives au marché canadien

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité accrue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- le marché publicitaire qui subit l'incidence défavorable de l'incertitude économique découlant des pressions inflationnistes, du risque croissant de récession et des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement qui persistent, une amélioration étant attendue au second semestre de 2023;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

Hypothèses relatives à notre secteur Bell SCT

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell SCT :

- le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles dans le sans-fil pour les exploitants nationaux et une croissance de notre clientèle des services prépayés;
- l'accentuation de la concurrence intensive et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement du réseau sans fil de cinquième génération (5G) et du service 5G+, tout en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- le ralentissement de la croissance du revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la croissance des abonnements aux services 5G, ainsi que la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à l'assouplissement des restrictions en matière de voyages imposées en raison de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés des

frais de dépassement de données imputable, entre autres, à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées;

- l'adoption accélérée par les clients d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et Internet des objets (IdO);
- l'accroissement de la disponibilité des combinés et appareils mobiles et la stabilité des prix des appareils et des marges connexes;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé sur protocole Internet (télé IP) de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents des services de télé par câble dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux, facteur atténué par la croissance de notre part de marché en ce qui a trait aux forfaits de services résidentiels concurrentiels;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption plus généralisée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique, des améliorations des produits et des services, de l'expansion des fonctions libre-service, des investissements dans de nouveaux centres d'appels et dans le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités liées aux services de communications et de technologies.

Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média

En outre, nos déclarations prospectives reposent sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- des produits des activités ordinaires totaux qui devraient refléter la mise à profit continue de notre outil de gestion stratégique des audiences (SAM) télévisuelles et des plateformes d'achats de Bell DSP (plateforme côté demande), ainsi que la croissance du nombre d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs qui devrait contribuer à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;

- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité;
- l'exploitation continue de Crave grâce à une offre de contenu élargie, à l'amélioration de l'expérience utilisateur et à l'élargissement de la distribution;
- des investissements continus dans la programmation originale de Noovo pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant un vaste éventail de contenu sur leurs plateformes préférées;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires et l'attribution;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières relatives à BCE

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2023 :

- un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 210 millions \$;
- un rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 100 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 4 900 millions \$ à 4 950 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 375 millions \$ à 1 425 millions \$;
- des intérêts payés d'environ 1 400 millions \$ à 1 450 millions \$;
- un taux d'imposition moyen effectif d'environ 26 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle d'environ 65 millions \$;
- des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 60 millions \$;
- des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 75 millions \$;
- des impôts payés (déduction faite des remboursements) d'environ 800 millions \$ à 900 millions \$;
- un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 914 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,87 \$ par action.

Hypothèses sous-tendant les réductions prévues des cotisations à nos régimes de retraite

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses principales suivantes sous-tendant les réductions prévues des cotisations à nos régimes de retraite :

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;

- l'absence de pertes actuarielles importantes découlant d'autres événements imprévus, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles.

Les hypothèses ci-dessus, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 2 février 2023, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2023, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2023, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter : l'incidence négative de la conjoncture économique défavorable, y compris une éventuelle récession et les pressions inflationnistes sur les coûts connexes, l'augmentation des taux d'intérêt et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers; l'incidence négative des circonstances défavorables associées à la pandémie de COVID-19 et aux événements géopolitiques; un niveau des dépenses des entreprises et des consommateurs en baisse et l'incidence négative sur la demande et les prix de nos produits et services qui en résulte; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux ventes aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la vie privée et à la cybersécurité et au contrôle du piratage des droits d'auteur; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires; le règlement défavorable de litiges; l'intensité de l'activité de nos concurrents et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique en pleine évolution; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes des clients et l'expansion des services en nuage, des services par contournement et d'autres solutions; les pressions exercées sur le marché de la publicité provenant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place une gouvernance efficace des données; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations en matière de santé et sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; l'incapacité à maintenir des réseaux opérationnels; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes, afin de fournir une capacité

supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; l'incapacité à assurer la constance du service en raison de pannes et de ralentissements de réseau, de pannes des autres infrastructures ou de l'interruption des services; les interruptions de service ou les pannes en raison de l'obsolescence de l'infrastructure traditionnelle et la possibilité d'une certaine instabilité au moment de notre transition vers des réseaux convergents sur fil et sans fil et des technologies plus récentes; notre propre incapacité, ou celle d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de nos réseaux, de notre matériel et d'autres installations, ou des leurs, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; la complexité de nos activités; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des processus et des systèmes de technologies de l'information (TI) très performants; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; les risques de réputation et l'incapacité à intégrer efficacement les considérations relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre stratégie d'affaires et nos activités; l'incapacité de prendre les mesures appropriées pour s'adapter aux impacts environnementaux actuels et émergents, y compris les changements climatiques; les pandémies, épidémies et autres risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre de solides pratiques de gouvernance d'entreprise; divers facteurs internes et externes qui pourraient jeter un doute sur notre capacité à atteindre nos cibles en ce qui concerne les facteurs ESG, notamment, sans s'y limiter, celles liées à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et appartenance; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence sur nos estimations et nos états financiers d'un certain nombre de facteurs; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et l'accroissement des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également l'*Avis concernant les déclarations prospectives* de BCE daté du 2 février 2023 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, lequel sera

déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à SEC.gov). Ce document est également disponible à BCE.ca.

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, Internet, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, visitez les sites Bell.ca ou BCE.ca.

Par l'intermédiaire de [Mieux pour tous de Bell](http://Mieux.pour.tous.de.Bell), nous investissons dans l'amélioration du présent et de l'avenir en soutenant l'épanouissement social et économique de nos collectivités. Cette initiative inclut Bell Cause pour la cause qui fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives en milieu de travail partout au pays. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/Cause.

Questions des médias :

Vanessa Damha
1-888-482-0809
vanessa.damha@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca